



BULLETIN INFO N° 36

Spécial A.G. 2023



*Aucun de nous ne sait
ce que nous savons tous, ensemble.*

Euripide

Rédaction

Alain Santrisse

Comité de lecture

Dominique Rochay, Sylvie Godet,
Jean Papon, Jacky Guillon

Pour consulter le site de l'ADJF (via le site de France Judo), [CLIQUER ICI](#)

LE SOMMAIRE

Mot du Président de l'ADJF	Page 2
Procès-verbal de l'Assemblée Générale	Page 3
Prospectives 2023/2024	Page 7

NOS PARTENAIRES



Crédit Mutuel



LE MOT DU PRÉSIDENT

“Il faut bien que l’une disparaisse, pour que l’autre naisse.”

Et il en est ainsi chaque année !

Ce bulletin info n° 36 “Spécial Assemblée Générale”, s’ajoutant aux autres bulletins relatant la vie “amicale et solidaire” de l’ADJF, permet plus particulièrement à chacun(e) de nos adhérent(e)s, cotisant(e)s et sympathisant(e)s, personnes associées et partenaires, d’être informé(e) de la vie administrative et financière de notre amicale. Il clôture en toute transparence l’année 2022, tel que nos statuts le définissent, laissant la place à... 2023 !

Je tiens à vous remercier tous bien sincèrement de votre confiance renouvelée, à l’occasion de cette Assemblée Générale, car c’est là notre « salaire », heureux d’être le moteur de ce lien que nous tissons au cœur de la grande famille du Judo Français.

Cette réussite nous la devons à un réel travail de toute une équipe opérationnelle qui donne le meilleur d’elle-même et que je remercie ici très sincèrement.

Je voudrais aussi mettre en relief la qualité du travail de notre duo de vice-présidents, Sylvie Godet et Jacky Guillon, qui ont permis le bon déroulement en distanciel de cette Assemblée Générale.

Merci à vous tous amicalistes, de votre participation et de votre implication dans la vie de l’ADJF, chacun(e) à votre manière, chaque fois que nos rencontres favorisent ces instants... d’un plaisir impalpable.

Bonnes vacances à tous !

Alain Santrisse
Président de l’ADJF



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2023

Compte tenu du coût d'organisation d'une Assemblée Générale en présentiel, de la dispersion des adhérents sur tout le territoire national pouvant occasionner des frais de déplacement rédhibitoires, le Comité Directeur de l'ADJF a décidé d'organiser cette Assemblée sous forme de consultation numérique, de manière identique à celle de l'AG 2022.

Le vote en ligne dématérialise et automatise presque complètement le processus de vote de la convocation au comptage des voix, permet d'économiser le temps et le coût d'un déplacement, donne la possibilité aux membres qui ne peuvent se rendre à l'assemblée générale de prendre part à la gouvernance de leur association en votant sur des décisions importantes, telles que les nouveaux statuts et les élections des membres du bureau. Cet outil rend l'ADJF plus efficace et démocratique et sera de plus en plus utilisé.

Calendrier du scrutin

- Jeudi 01/06/23 : envoi par mail aux adhérents de la convocation et des documents y afférents.
- Mercredi 21/06/23 : envoi par mail du lien vers le formulaire de vote
- Du vendredi 23/06/23 à 8h00 au dimanche 25/06/23 à minuit : vote en ligne.
- Lundi 26/06/23 : dépouillement.

Aucune question n'a été transmise au Président avant le début du vote.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Les 10 résolutions soumises au vote des adhérents de l'ADJF sont les suivantes :

RÉSOLUTION N° 1 :

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire numérique du 28 au 30 juin 2022, approuve ledit procès-verbal.

RÉSOLUTION N° 2 :

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire numérique du 28 au 30 juin 2022, approuve ledit procès-verbal.

RÉSOLUTION N° 3 :

L'assemblée générale approuve la ratification de la cooptation de Mme Sylvie GODET au Comité Directeur en tant que membre.

RÉSOLUTION N° 4 :

L'assemblée générale, approuve la ratification de la cooptation de M. Jacky GUILLON au Comité Directeur en tant que Vice-Président.

RÉSOLUTION N° 5 :

L'assemblée générale, approuve la désignation de Mme Martine SIGNOUREL en tant que vérificatrice aux Comptes pour l'exercice 2022.

RÉSOLUTION N° 6 :

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport moral du président, du rapport d'activité de la secrétaire générale, du rapport financier du trésorier général, du rapport de la vérificatrice aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice arrêté au 31 décembre 2022, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports. En conséquence, elle donne aux membres du Comité Directeur, quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

RÉSOLUTION N° 7 :

L'assemblée générale valide la proposition du Comité Directeur et décide d'affecter le résultat de 3 008,75 € ressortant des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 au compte de report à nouveau.

RÉSOLUTION N° 8 :

L'assemblée générale, sur proposition du Comité Directeur et après en avoir pris connaissance, approuve le budget prévisionnel 2023.

RÉSOLUTION N° 9 :

L'assemblée générale, sur proposition du Comité Directeur en conformité avec l'article 15 des statuts, décide de la création d'un fonds de réserve de 10 000 €, ce qui réduira d'autant le report à nouveau créditeur de l'Amicale.

RÉSOLUTION N° 10 :

L'assemblée générale, sur proposition du Comité Directeur, approuve la nomination de Mme Martine SIGNOUREL, au poste de Vérificatrice aux comptes pour l'exercice 2023.

Sur 163 adhérents de l'ADJF convoqués (cotisants 2022 et/ou 2023), ont répondu valablement à la consultation 67 membres représentant 67 voix, soit 41,1 % de votants et 58,9 % d'abstention.

• Quorum

En application de l'**article 6 des statuts** de l'ADJF :

« En cas de difficulté pour l'organisation matérielle de celle-ci et sans conséquence sur les principes fondamentaux et le fonctionnement de l'association, cette assemblée peut procéder à un vote par voie électronique, sans condition de quorum. »

• **Résultat des votes** sur les 10 résolutions soumises à l'AGO, pour 67 suffrages exprimés :

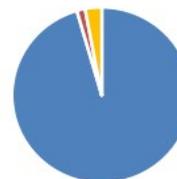
RESOLUTION 1

Pour : 64 adhérents de l'ADJF, représentant 64 voix (95,5 %)
Contre : 1 adhérent, représentant 1 voix (1,5 %)
Abstention : 2 adhérents, représentant 2 voix (3 %)



RESOLUTION 2

Pour : 64 adhérents de l'ADJF, représentant 64 voix (95,5 %)
Contre : 1 adhérent, représentant 1 voix (1,5 %)
Abstention : 2 adhérents, représentant 2 voix (3 %)



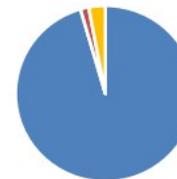
RESOLUTION 3

Pour : 63 adhérents de l'ADJF, représentant 63 voix (94 %)
Contre : 0
Abstention : 4 adhérents, représentant 4 voix (6 %)



RESOLUTION 4

Pour : 64 adhérents de l'ADJF, représentant 64 voix (95,5 %)
Contre : 1 adhérent, représentant 1 voix (1,5 %)
Abstention : 2 adhérents, représentant 2 voix (3 %)



RESOLUTION 5

Pour : 65 adhérents de l'ADJF, représentant 65 voix (97 %)
Contre : 0
Abstention : 2 adhérents représentant 2 voix (3 %)



RESOLUTION 6

Pour : 63 adhérents de l'ADJF, représentant 63 voix (94 %)
Contre : 2 adhérent, représentant 2 voix (3 %)
Abstention : 2 adhérents représentant 2 voix (3 %)



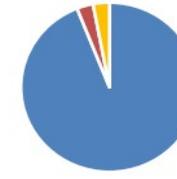
RESOLUTION 7

Pour : 65 adhérents de l'ADJF, représentant 65 voix (97 %)
Contre : 2 adhérents, représentant 2 voix (3 %)
Abstention : 0



RESOLUTION 8

Pour : 63 adhérents de l'ADJF, représentant 63 voix (94 %)
Contre : 2 adhérents, représentant 2 voix (3 %)
Abstention : 2 adhérents, représentant 2 voix (3 %)



RESOLUTION 9

Pour : 61 adhérents de l'ADJF, représentant 61 voix (91 %)
Contre : 3 adhérents, représentant 3 voix (4,5 %)
Abstention : 3 adhérents, représentant 3 voix (4,5 %)



RESOLUTION 10

Pour : 65 adhérents de l'ADJF, représentant 65 voix (97 %)
Contre : 0
Abstention : 2 adhérents, représentant 2 voix (3 %)



Mme Martine Signourel, superviseur du déroulement du vote désigné par le CD, déclare que les 10 résolutions soumises à l'Assemblée Générale Ordinaire, ont été adoptées par les adhérents de l'Amicale des Dirigeants du Judo Français.

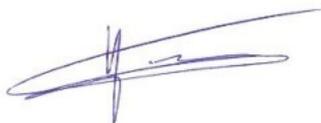
• **Commentaires sur le déroulement du vote :**

Nous sommes conscients des contraintes techniques engendrées par un vote en ligne, méthode qui avait pourtant été éprouvée l'an dernier, avec au final un taux de participation bien supérieur. Toutefois, afin d'envisager d'éventuelles améliorations pour les prochains votes en ligne, nous vous invitons à nous faire part, si vous le souhaitez, des difficultés que vous auriez rencontrées pour exprimer votre vote.

Le 26 juin 2023



Alain Santrisse
Président



Jacky Guillon
Vice-président



Sylvie Godet
Vice-présidente

Je profite de ce bulletin spécial Assemblée Générale pour vous dire notre volonté de poursuivre sur cette voie tracée lors de notre séminaire en août 2021, et vous informer des opportunités à venir avec des nouvelles initiatives :

- Le trophée de l'amitié qui avait été momentanément arrêté, reprend force et vigueur. Une procédure est en cours de formalisation, permettant de sortir du seul critère "coup de cœur" pour y ajouter un minimum de règles d'attribution, et un nouveau trophée est à l'étude avec un partenaire financier. Les premiers récipiendaires seront honorés dès cette année ;
- Nous souhaitons organiser lors du prochain Paris Grand Slam une réunion le dimanche de 9h à 10h avec les référent(e)s, afin d'échanger, de les écouter et de les associer plus encore au développement de notre amicale, préparant un avenir serein ;
- Nous profiterons aussi de cet évènement majeur pour y rencontrer nos partenaires (entreprises et OTD), afin d'échanger et partager le pot de l'amitié dans cette ambiance si particulière qui transcende les esprits, dans la joie et le bonheur d'être tous ensemble réunis à cette occasion ;
- Nous réactiverons l'expérience des séminaires de rencontre en présentiel à l'occasion d'un championnat national en région (par exemple : championnats 1° Division Individuels ou par Équipes), séminaires comprenant une partie travail avec les adhérents locaux et les éventuels prospects, une partie rencontre conviviale, et une partie découverte de la région ;
- Enfin, l'ADJF sera représentée aux championnats d'Europe (à Montpellier en novembre), dans la mesure de ses moyens et des disponibilités, pour fêter cet évènement prélude d'un autre plus grand encore : les Jeux Olympiques.

Vous le voyez cher(e)s ami(e)s, l'AG 2022 a rappelé ce que nous avons fait de bien dans notre modeste domaine, elle restera gravée dans nos souvenirs, et 2023 ouvre de biens belles perspectives que nous aurons plaisir à partager avec vous.

A bientôt pour de nouveaux challenges,

Alain Santrisse
Président de l'ADJF

AMICALE DES DIRIGEANTS DU JUDO FRANÇAIS

Fondée le 12 mars 1988, elle FAVORISE ET DÉVELOPPE LES LIENS D'AMITIÉ ENTRE SES MEMBRES.
Elle regroupe en son sein les judokas exerçant ou ayant exercé des responsabilités
au sens le plus large dans l'édifice JUDO.

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR & RÉFÉRENTS RÉGIONAUX

SANTRISSE Alain 06 14 48 44 52	Président alain.santrisse@sfr.fr	BOUCHER Joël 06 08 99 48 17	BRET joel.butch@orange.fr
GUILLON Jacky 06 58 63 37 67	Vice-Président jacky-guillon@bbox.fr	CADOR Patrice 06 12 85 19 17	NORM patricecador@yahoo.fr
GODET Sylvie 06 29 92 87 41	Vice-Présidente NA sylvie.godet@cegetel.net	HAMADOUCHE Claude 06 88 38 42 38	PACA claud.hamadouche264@orange.fr
LECHLEITER Joëlle 06 01 82 02 37	Secrétaire Générale GE joelle.lechleiter@outlook.fr	LANZ Rodolphe 06 83 85 05 50	BFC rodolphe.lanz@dbmail.com
ROCHAY Dominique 06 10 93 00 33	Secrétaire Adjointe superninyy@free.fr	MORTUAIRE Marlène 06 85 20 43 45	HDF marlene.mortuaire@gmail.com
PRACHT André 06 64 03 62 21	Trésorier Général pracht.andre@sfr.fr	NOLLEAU Christian 06 82 94 47 72	PDL famille.nolleau@orange.fr
PAPON Jean 06 88 56 93 31	Comité Directeur CVL jean.papon@neuf.fr	SIGNOUREL Martine 06 51 06 48 15	OCC signourel@free.fr
		À pourvoir	AURA IDF CR DOM-TOM

CE BULLETIN EST LE VÔTRE

Nous sommes à votre écoute si vous souhaitez :

- mettre à l'honneur une personnalité de votre région ;
- rendre hommage à une personne disparue ;
- parler d'un évènement ;
- proposer un article de fond,

prenez alors contact avec votre référent régional ou avec Dominique ROCHAY.

Nous avons besoin d'un texte avec quelques photos (3 pages maxi en police de caractères Calibri 12). Si vous rencontrez des difficultés pour rédiger ou pour mettre en page, nous pouvons vous aider.

POUR ADHÉRER, CLIQUER ICI

POUR ACCÉDER AU SITE DE L'ADJF, CLIQUER ICI